



2017 / 04
Du 10 février 2017

SOMMAIRE : **Visite du Directeur Général**

Visite de Bruno Parent, DGFIP, à Toulouse le 9 Février

Nous avons incidemment appris en fin de semaine dernière la visite à Toulouse du directeur général, monsieur Bruno Parent. L'indiscrétion est en effet parfois plus efficace que les canaux officiels d'information. Deux jours avant sa venue, la DRFIP convoque les OS pour leur annoncer ce qu'elles savent déjà... et seulement ce qu'elles savent. Au cours de cet entretien destiné sans doute davantage à déminer le terrain, nous avons convenu de rencontrer le Directeur Général en audience de 45 minutes à 14h30 (c'était précis !). Rien n'a été lâché sur les motivations du déplacement ainsi que sur le service que monsieur Parent avait prévu de visiter, probablement sur les indications de la hiérarchie locale. Le déplacement était donc ficelé dans la plus grande discrétion, ce n'est pas faute d'avoir posé des questions.

Pour FODGFIP, nous avons été demandeurs de cette entrevue, persuadés que notre directeur n'avait rien à nous donner mais persuadés également qu'il est important d'illustrer par des exemples locaux les mauvais choix venant d'en haut. Le syndicat national a été également consulté (nous avons appris à cette occasion que monsieur Parent n'a pas non plus communiqué avec les OS nationales). Nous avons préparé notre intervention, 4 organisations syndicales et le directeur étant invités à prendre la parole en 45 minutes (si le compte est bon, 9 minutes par intervenant en tout et pour tout).

Une heure avant... nouveau contre-pied : l'audience est purement remplacée par une rencontre avec les agents qui ont répondu à l'appel au rassemblement de deux organisations syndicales. Si, pour FODGFIP, il nous paraît normal qu'un directeur aille à la rencontre des agents qui manifestent un mécontentement à l'appel de l'organisation à laquelle ils adhèrent, nous avons été assez surpris que cette rencontre se tienne en lieu et place de l'audience. Notre prise de parole déjà restreinte s'en trouvait encore réduite (à 3 minutes...).

Nous avons toutefois répondu présents afin de donner, dans un laps de temps réduit, nos positions et quelques revendications étayées par des exemples locaux.

Tout d'abord, nous lui avons fait part de notre étonnement et mécontentement sur la méthode. Par le passé (et il était déjà venu en tant que DGI avant la fusion) la venue d'un responsable de son niveau se préparait avec les représentants du personnel et la parole donnée était respectée.

Ensuite, nous n'avons pu évoquer que quelques sujets parmi les plus graves :

- les suppressions d'emplois en Haute Garonne (en net mais aussi en brut car les quelques créations s'accompagnent de nouvelles missions,
- les suppressions et fusions incessantes de services provoquant une incompréhension des agents et un recul du service public,
- le manque de considération (Cf note de service nationale sur les postes C1 dits sensibles, entre autres exemples...),
- la tension qui en résulte dans les services (exemple : Saint Gaudens et la pétition des agents restant à ce jour lettre morte),
- les difficultés liées au contexte de réforme permanents (conséquence de la loi NOTRÉ sur le SPL avec la mise en place de l'intercommunalité ou du prélèvement à la source –PAS- pour ne citer qu'eux sans moyens supplémentaires pour les services).

Nous avons dû malheureusement nous restreindre pour pouvoir évoquer les difficultés des autres directions de la Haute Garonne (DIRCOFI, ENFIP, ESI) et avons toutefois rappelé que les remises en cause du droit syndical en cours de mandat, souhaité par une DGFIP qui fait avancer ce changement important à marche forcée (diminution de la présence syndicale dans les instances, non tenue du CTL Emploi,...), est une remise en cause du droit des agents à être défendus.

Monsieur Parent n'a pas répondu à tout, loin de là. Il a toutefois pris quelques notes manuscrites sur un tract syndical qui lui avait été remis. Sur l'emploi, il s'est dit (à juste titre) aux ordres du politique mais a oublié de préciser s'il avait œuvré pour protéger la direction dont il a la charge. Peut-être pouvons nous espérer (les représentants syndicaux sont optimistes par nature) avoir une réponse différée aux questions posées. La seule promesse tenue sur la méthode retenue pour dialoguer était la durée de l'intervention. Monsieur Parent a en effet pris congé à l'heure dite, s'exonérant ainsi de répondre aux questions les plus embarrassantes.

Nous vous rappelons que vous pouvez accéder librement depuis votre poste au site du
Syndicat FO-DGFIP 31 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/031/>
FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip.fr/>